

# COMMUNIQUÉ DU Maire DE Choisy-le-Roi



CHOISY-le-ROI

Choisy-le-Roi, le 19 juin 2026

**Face au nouvel épisode de fortes chaleurs qui a lieu en ce moment dans l'ensemble du pays, Bénédicte Hache, mon adjointe déléguée à la Vie éducative et moi-même, avons tenu à échanger avec l'Inspectrice de circonscription afin de savoir si des fermetures d'écoles étaient envisagées dans les jours à venir.**

À l'heure actuelle, les écoles resteront ouvertes à Choisy-le-Roi afin d'assurer la continuité pédagogique et l'accueil des enfants. Les familles qui le souhaitent et qui le peuvent sont, bien sûr, en droit de garder leur enfant à la maison si elles l'estiment nécessaire.

En tant que Municipalité, nous considérons comme un devoir et de notre responsabilité de service public de pouvoir accueillir les enfants dont, pour certains, les conditions d'hébergement ne sont pas adaptées aux épisodes de fortes chaleurs.

C'est pour cela qu'à Choisy-le-Roi, nous avons engagé depuis 2020 des travaux importants dans toutes nos écoles pour que les bâtiments soient entretenus et améliorés afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les élèves, les enseignants et les agents municipaux face à ces épisodes de fortes chaleurs.

Rappelons que, **l'école maternelle Casanova et les élémentaires Langevin et Mandela disposent aujourd'hui de cours végétalisés. Nous avons également débitumisé les cours de 14 autres écoles, créant ainsi des espaces végétalisés.**

Par ailleurs, toutes les écoles sont équipées au fur et à mesure :

- **d'asperseurs**
- **de nouveaux stores absorbant 80% des UV contre 50% précédemment**
- **des ventilateurs au plafond avec régulateur de vitesse dans chaque salle des écoles et des ventilateurs sur pied dans chaque classe.**

Aujourd'hui, 12 des 17 écoles sont complètement équipées et les travaux pour les cinq restantes seront finies d'ici la fin 2026. Sachant bien sûr, que le choix a été fait de commencer par les bâtiments les plus exposés.

Nous resterons également mobilisés face à cette vague de chaleur tout au long de la semaine prochaine et nous aurons la capacité de nous adapter rapidement en cas d'évolution de la situation.

Vous pouvez retrouver sur la page d'accueil du site internet [choisyleroi.fr](http://choisyleroi.fr), les points de rafraîchissement mis à disposition dans plusieurs parcs, jardins et espaces publics de la commune.

Bien à vous,

**Tonino Panetta**

Maire de Choisy-le-Roi,

Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne